
Programme de Formation

TH1-Approche globale du bien-être animal et application des bonnes pratiques

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT

cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 6 à 15 personnes.



Matériel et équipements nécessaires

- Se munir de son matériel personnel : stylo, bloc note,.....

Contexte

Le décret n° 2020-1625 en date du 18 décembre 2020 portant diverses mesures relatives au bien-être des animaux d'élevage et de compagnie prévoit l'interdiction d'appliquer des techniques d'élevages susceptibles d'occasionner des souffrances inutiles aux animaux et impose que tout responsable d'un élevage désigne au sein de son personnel une personne formée au bien-être animal, dit « référent bien-être animal » dans chaque élevage et chargée d'y sensibiliser les personnes en contact des animaux.

La présente formation s'inscrit dans le cadre du parcours de formation prévu par l'arrêté n°AGRG2134169A afin de valider la désignation du référent bien-être animal en élevage porcin.

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

- Sensibiliser les personnes de l'élevage au Bien-Être Animal : fondamentaux, observations, évaluations,
- Savoir conseiller ou orienter devant une problématique,
- Identifier des situations de mal-être et savoir prendre une décision ou poser une action d'amélioration.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les fondamentaux en Bien-Être Animal,
- S'approprier les normes et la réglementation générale,
- Satisfaire les besoins des animaux,
- Connaître la carte d'identité du porc, ses besoins,
- Acquérir et appliquer les bonnes pratiques en Bien Être Animal,
- Savoir conseiller ou orienter devant une problématique.



Programme détaillé de la formation

- Appropriation de la définition du bien-être animal,
- Rappel réglementaire sur le bien-être animal,
- Les 5 libertés,
- Compréhension des enjeux sociétaux, de communication et d'image du porc,
- La carte d'identité du porc,
- Les besoins spécifiques du porc,
- Appropriation des guides de bonnes pratiques bien-être animal,
- Le guide de la caudectomie,
- Les problématiques d'abreuvement, d'enrichissement, de nidification, d'intégrité de l'animal.

CFMA – 7 rue de la Jeannaie Maroué - BP 60328 - 22403 Lamballe Cedex

Lieu de formation : 9 Rue d'Armor Maroué - 22400 Lamballe Armor 02 56 99 72 65 –contact@cfma.school –https://www.cfma.school/

SIRET : 887 637 270 000 26 – RCSSaint-Brieuc – Code APE8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro53220901022 auprès du préfet de la région Bretagne





Public concerné par la formation

Tout chef d'entreprise agricole ou salarié agricole souhaitant devenir référent bien-être animal et améliorer ses pratiques en élevage porcin.



Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Pas de prérequis.



Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : <https://www.cfma.school/>



Modalités d'accès à la formation

- Admission sur inscription auprès du CFMA : contact@cfma.school
- Délai limite d'inscription :
 - jusqu'à 2 jours avant la session.
- Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année.
- Au préalable : avoir suivi le module de 2 heures en e-learning (introduction au Bien-Être Animal-fondamentaux-5 libertés).
- Accessible sur le site internet : <https://formation-referent-bien-etre-animal.fr/>



Moyens d'encadrement

Formateurs.trices ayant les compétences techniques relatives au bien-être animal et formé.e.s "Formateurs sur le bien-être animal".



Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques (Support Powerpoint) avec échanges et participation active,
- Illustrations de situations par des vidéos / photos / témoignages,



Modalités de suivi pédagogique

- Méthode expositive pour les apports théoriques
- Méthodes actives : photolangage / études de cas / réflexivité collective.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Questionnaire de positionnement en début de formation.
- Questionnaire de contrôle des connaissances (identique au questionnaire de positionnement pour mesurer la progression des apprenants).
- Questionnaire de satisfaction.
- Bilan oral de fin de formation par l'intervenant.



Livrables à l'issue de la formation

- Un support pédagogique est remis à chaque participant.



Formalisation à l'issue de la formation

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant



Coût de la formation

Prix public: 175,00 € HT/pers

Pour tout devis personnalisé au formation en intra : Tarif sur demande, nous consulter.



Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 85 % (Moyenne du taux de satisfaction attribuée par les apprenants)

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school